



## La Loi du Karma et de la Réincarnation

### Sant Rajinder Singh Ji

***Cette causerie fut prononcée en 1994 par Sant Rajinder Singh Ji, le leader spirituel actuel de "Sawan Kirpal Ruhani Mission" ou "La Science de la Spiritualité", lors de sa tournée en Europe.***

***Parmi les nombreuses questions qui intriguent le genre humain l'une d'entre elles semble faire l'objet d'une attention toute parti-culière : avons-nous déjà vécu par le passé ?***

À notre époque, marquée par la modernité, dont l'approche toute scientifique du phénomène que constitue la vie est imprégnée de scepticisme, la croyance en l'existence de la réincarnation est un objet de dérision. Néanmoins, les contradictions et les paradoxes de la vie, dont nous sommes quotidiennement les témoins, soulèvent en nous un grand nombre d'interrogations. Par exemple : pourquoi toutes sortes de malheurs frappent-ils des individus que nous considérons être de bonnes personnes ? De même, face à la mort d'un jeune enfant, suite à une maladie ou à un accident, nous nous faisons la remarque suivante : pourquoi Dieu arrache-t-il ainsi un être si innocent à l'amour de ses parents ? Ou encore, lorsque l'une de nos connaissances qui s'est toujours montrée dévouée et généreuse envers autrui vient à mourir d'un terrible accident, nous sommes amenés à nous demander : pourquoi une telle personne a-t-elle été soumise à une si atroce fin ? Enfin, nous sommes totalement déboussolés, lorsque nous constatons que des individus ayant commis des crimes ou de mauvaises actions poursuivent leur existence, comme si de rien n'était, en toute impunité.

Face à tous ces questionnements, il est tout à fait normal que nous cherchions, durant notre séjour terrestre, à comprendre le comment et le pourquoi de tels événements. Mais devant notre impossibilité d'y trouver des rapports de cause à effet, nous sommes alors tentés de douter de l'existence de Dieu et d'une justice divine.

Une histoire très instructive tirée de l'antiquité indienne pourra peut-être éclairer notre jugement. Un roi nommé Dhritarashtra, aveugle de naissance, se lamentait continuellement sur son sort en raison de l'absence de toute cause apparente pouvant justifier son infirmité. Étant doté de la faculté de remonter dans ses vies antérieures, il en examina plus de cent sans pouvoir y déceler l'origine de son affliction présente. Vivant à la même époque que le Seigneur Krishna, Dhritarashtra se rendit un jour auprès du Saint-Homme, afin qu'Il lui révéla la raison de sa cécité ; handicap dont il estimait que rien dans sa vie actuelle ou dans ses vies passées ne pouvait rendre légitime. Le Seigneur Krishna lui répondit : « *Vous n'avez sans doute passé en revue qu'une centaine de vos vies anciennes ! Prenez la peine d'examiner vos vies*



*antérieures à celles-là* ». Le Seigneur Krishna lui accorda alors une grâce spéciale, en lui permettant de remonter encore plus loin dans l'exploration de ses vies antérieures. Afin de parvenir à découvrir la cause de son infirmité, le roi se mit alors à voyager dans des vies très lointaines qu'il n'avait jusque-là jamais explorées. Ainsi, il lui fut révélé qu'il avait commis dans l'une de ses très anciennes existences une action dont la sanction avait pris la forme de sa cécité actuelle.

Ce récit illustre à merveille que les événements de notre vie présente, qui nous semblent injustifiés ou être le fruit du hasard, ne sont tout simplement perçus de la sorte que parce nous ne disposons pas d'une vision globale de l'immense scène que constitue notre existence. Nous sommes souvent déroutés par les malheurs, les épreuves et les maux physiques que nous impose ce monde. Tous ces faits nous interpellent et nous amènent à nous questionner, par exemple, sur la raison pour laquelle de jeunes enfants innocents sont emportés par la mort ou sur l'origine d'une maladie mortelle dont un membre de notre famille qui semble avoir un « cœur en or » est brutalement accablé. À première vue, les événements survenant dans ce monde nous semblent dénués de tout sens. *Déconcertés par les souffrances qui affectent l'existence humaine, nous sommes enclins à douter de l'existence de Dieu et de Son amour.* Il existe pourtant une réponse à cette grande énigme de la vie !

Une étude attentive des « Écrits sacrés » des diverses traditions religieuses du monde nous permet de constater qu'elles font toutes référence à la loi du karma et de la réincarnation en tant que vérité spirituelle. Une « enquête Gallup », menée en 1981, révéla que 23% des américains croyaient en la réincarnation. Pour autant, aujourd'hui encore, certaines religions d'origine occidentale réfutent cette croyance, alors même qu'une étude comparative des religions permet d'attester que, pour la plupart d'entre elles, leurs sources écrites originales y font allusion. La croyance en la réincarnation fait partie intégrante de l'Hindouisme et du Bouddhisme. Il est communément admis qu'il y est également fait référence dans « Le Nouveau Testament » ; on peut y lire la confidence que Jésus fit un jour à Ses disciples selon laquelle le Prophète Elie serait revenu sous la forme de Jean le Baptiste. Parlant de Jean le Baptiste, Jésus dit : « *En vérité je vous le déclare, parmi ceux qui sont nés d'une femme, il ne s'en est pas levé de plus grand que Jean le Baptiste ; et cependant le plus petit dans le Royaume des cieux est plus grand que lui. Depuis les jours de Jean le Baptiste jusqu'à présent, le Royaume des cieux est assailli avec violence ; ce sont des violents qui l'arrachent. Tous les prophètes en effet, ainsi que la Loi, ont prophétisé jusqu'à Jean. C'est lui, si vous voulez bien comprendre, l'Elie qui doit revenir. Celui qui a des oreilles, qu'il entende !* » (Mathieu 11, 11-15). Dans un autre passage du récit biblique, il est clairement indiqué que les hommes qui vivaient à cette époque acceptaient l'idée de la réincarnation. Un jour, Jésus demanda à Ses disciples : « *Aux dires des hommes, qui est le Fils de l'homme ?* ». Ils dirent : « *Pour les uns, Jean le Baptiste ; pour d'autres, Elie ; pour d'autres encore, Jérémie ou l'un des Prophètes.* » (Mathieu 16,13).

### **Qu'est-ce donc que cette loi du karma ? Et comment la réincarnation se réalise-t-elle ?**

La réincarnation est la croyance qui soutient que l'âme transmigre d'une vie à une autre. La plupart des religions nous révèlent que l'âme est immortelle. Si tel est le cas, où se trouvait-elle avant notre vie présente ? Si nous n'accordons aucun crédit à l'existence des vies antérieures, faut-il pour autant penser que l'âme apparaît en même temps que le corps physique ? Si nous croyons que notre âme va quelque part



après la mort, où donc se trouvait-elle avant notre présente naissance ? Les grandes religions nous révèlent que notre âme existe depuis l'aube des temps et cela dès l'instant où Dieu décida par Sa seule volonté d'amener à l'existence toute la Création. Il est dit dans les « Écritures » que Dieu se trouvait *Seul* et qu'Il était un *Océan infini de toute lumière*, de tout amour et de toute conscience. Il est aussi affirmé qu'Il était *Un* mais qu'Il voulut être *Multiple*. Lorsque cette pensée surgit de Lui, il y eut une vibration qui engendra deux principes : la *Lumière et le Son*.

Ces principes créateurs amenèrent à l'existence, l'un après l'autre, les divers plans de la Création divine. Il est dit que Dieu envoya alors des *parcelles* ou *des gouttes de Lui-même* pour habiter les différents *plans d'existence (mondes)* qu'Il venait de créer: *les âmes*. Chaque âme est une goutte de Lui-même et est constituée de la même essence de lumière, d'amour et de conscience. Les âmes furent revêtues d'un corps composé de la même substance que celle dont était constituée le plan d'existence dans lequel elles devaient résider. En effet, le monde ambiant étant fait de diverses substances où se mêlent l'*Esprit* et la *Matière*, l'âme, bien qu'étant *Pur Esprit*, ne peut évoluer dans les différents plans sans un corps lui permettant de communiquer et de se déplacer. Chacune des âmes envoyées dans les différents mondes créés par Dieu se trouva donc habillée d'une « enveloppe corporelle ».

Engagées dans les activités des « mondes » où elles furent placées, et absorbées par leur environnement, les âmes en vinrent à oublier, peu à peu, ce qu'avait été leur existence première en tant que parcelle divine détachée de Dieu. Les différents plans d'existence offrant à l'âme de nombreux agréments celle-ci s'y perdit totalement. Elle s'identifia tellement et si bien au corps et au mental, qui avaient initialement pour simple fonction de la servir, qu'elle en oublia sa véritable nature et devint alors préoccupée de son existence dans le monde extérieur. Le mental, que l'âme a initialement reçu comme assistant, ne cherchant à jouir que des appas du monde physique, conduisit l'âme à détourner son attention de Dieu et à la focaliser sur les attraits du monde extérieur. Elle fut assiégée par une multitude de désirs et ceux-ci la poussèrent à parfois entreprendre des actions injustes ou immorales. Son appétit des charmes du monde physique l'entraîna dans la recherche incessante des biens et des plaisirs terrestres. Pour satisfaire ses désirs, elle usa du mensonge et de procédés malhonnêtes. Lorsqu'il lui était impossible d'assouvir un désir, elle s'adonnait à la colère où causait du tort à autrui en pensées, en paroles ou en actes. C'est ainsi que l'âme, assaillie d'une foultitude de tentations, se laissa aller à des comportements tout à fait étrangers à l'amour qui constitue sa nature même.

*La loi du karma fut alors établie dans l'univers afin que les âmes deviennent comptables de leurs actes. Aux termes de cette loi, qui est également une des lois fondamentales de la physique, chaque action appelle une réaction.*

L'institution de la loi karmique qui aboutit à la mise en œuvre d'un comptage rigoureux de tout ce que pense, fait et dit une âme eut donc pour effet de rendre celle-ci pleinement responsable de sa conduite. C'est ainsi que, soumise à l'emprise de cette loi, l'âme se vit contrainte d'assumer, dans différentes enveloppes corporelles, un cycle ininterrompu d'existences dans les différents plans de la Création divine, afin d'y récolter le fruit de sa semence. En somme, depuis l'établissement de ce *principe de responsabilité*, le cheminement de l'âme est soumis à la loi du karma qui, d'un point de vue pratique, est un système rigoureux de vérification et de comptage de chacune de ses pensées, de ses paroles et de ses actions. Toutes les *bonnes actions* entraînent des bienfaits et toutes les mauvaises actions sont punies.



*En définitive, l'univers est donc animé par un principe de rétribution. Ainsi, si un personnage « douteux » peut sembler échapper à cette loi, alors que dans le même temps une personne d'allure « honorable » subit sans raison apparente de douloureuses épreuves, l'un comme l'autre ne font cependant que recevoir leur dû respectif au titre des karmas qu'ils créèrent dans le passé. En effet, à un moment ou à un autre, dont la survenance nous est inconnue, la rétribution de nos actions se produira inmanquablement au cours de notre existence présente ou dans une vie future.*

## **Comment fonctionne la loi du karma ?**

Toutes paroles, toutes pensées et toutes actions sont inscrites au *Grand Livre de la Vie*. À la fin de chacune de nos existences, un bilan détaillé est dressé. *Toutes nos bonnes actions sont récompensées, alors que toutes nos mauvaises actions nous conduisent à endurer un châtement.* Autrement dit, « Le Bien » et « Le Mal » que nous avons faits tout au long de notre vie sont respectivement soupesés. Dans les religions orientales, il est communément admis que l'âme doit assumer une autre existence pour continuer à recevoir les fruits des bienfaits et à subir les châtements des méfaits qu'elle a réalisés durant ses vies précédentes.

Le karma a été classifié en trois types ou catégories : le *Sanchit-karma*, le *Pralabdha-karma* et le *Kriyaman-karma*. Le *Sanchit-karma* constitue un entrepôt ou une réserve: il contient la somme de tous les karmas qui sont comptabilisés à la fin de chacune de nos vies. Parmi ces karmas figurent notamment ceux qui ne seront « liquidés » que dans une prochaine vie par prélèvement sur ce dépôt. Le second type de karma comprend ceux qui doivent être « liquidés » durant notre présente existence : c'est le *Pralabdha-karma*. Il correspond à notre destin. Tant qu'une personne demeure en vie, elle n'a aucune conscience du fait qu'elle devra vivre, à un moment ou à un autre de son existence, des événements qui sont le produit de son *Pralabdha-karma*. Les différents événements qui surviennent dans la vie d'un être humain, bien qu'ils semblent avoir un caractère imprévisible ou être le fruit du hasard, sont prédéterminés, dès avant sa naissance actuelle, en tant que *Pralabdha-karma* dont il devra s'acquitter de son vivant. Le troisième type de karma est le *Kriyaman-karma* qui correspond aux nouveaux karmas que nous créons quotidiennement durant notre existence présente. Certains de ces karmas sont « liquidés » dès cette vie même. À la fin de notre existence terrestre l'ensemble du *Kriyaman-karma* qui n'a pas pu être réglé est chiffré puis mis dans l'entrepôt du *Sanchit-karma*. Ainsi que dit précédemment, avant même toute prochaine naissance, une partie du *Sanchit-karma* est prélevé du dépôt afin de constituer le *Pralabdha-karma* d'une vie à venir. C'est un processus semblable à celui qui est à l'œuvre dans une entreprise commerciale où tous les mouvements ou flux sont comptabilisés et reportés d'une année sur l'autre au bilan. Lors de chacune des journées d'activité, des gains et des pertes sont enregistrés ; ils correspondent au karma que nous créons quotidiennement, c'est-à-dire au *Kriyaman-karma*. À la fin de l'exercice comptable un état récapitulatif où sont inscrits les débits et les crédits de l'année de travail est établi : c'est le bilan ; il correspond, en quelque sorte, au relevé détaillé de toutes les pensées, de toutes les paroles et de tous les actes qui sont consignés au *Grand Livre de la Vie* à l'issue de notre existence et qui sont entreposés dans le *Sanchit-karma*. Le bilan nous permet de connaître, pour l'année à venir ou à plus longue échéance, le montant des dettes que nous devons régler ainsi que la somme des créances que nous pouvons



légitimement espérer percevoir. Cela correspond au *Pralabdha-karma* par lequel notre sort (destinée) est fixé pour nos prochaines vies.

Le plan d'existence dans lequel l'âme doit résider après la mort du corps, ainsi que les expériences qu'elle doit y vivre, sont déterminés par notre karma. Le karma conditionne les caractéristiques du corps dans lequel nous devons renaître et même, jusqu'à un certain point, les événements qui surviendront durant notre existence terrestre. En effet, tous les événements qui marquent le cours de notre vie ne sont pas exclusivement attribuables au *Pralabdha-karma*. Car, bien qu'une grande partie de notre destinée soit prédéterminée, une part de notre existence est fonction de notre propre volonté. Il est dit que soixante-quinze pour cent des événements qui surviennent au cours de notre vie sont prédéterminés par le karma et que les vingt-cinq pour cent restants constituent une zone dans laquelle notre volonté est libre d'agir. Grâce à ce *libre arbitre* nous pouvons librement décider de la teneur de nos pensées, de nos paroles et de nos actes. Nous sommes donc en mesure de faire un choix entre « Le Bien », qui nous vaudra des bienfaits, et « Le Mal », qui nous amènera à subir un châtement.

Le principe de rétribution contenu dans la loi karmique est mentionné dans de nombreux « Écrits sacrés » sous la forme suivante : « *Vous récolterez ce que vous avez semé* ». Dans les écrits musulmans, il est dit que deux anges, attachés à notre personne et se trouvant sur chacune de nos épaules, tiennent le compte de toutes nos pensées, de toutes nos paroles et de tous nos actes. Le premier consigne avec précision chacune de nos bonnes actions, tandis que le second tient la comptabilité de chacune de nos mauvaises actions, de sorte qu'à la fin de notre existence nous rendions compte de l'ensemble de notre conduite. Ceux qui adhèrent à la foi hindoue considèrent que le corps que nous devons endosser lors de notre prochaine vie voit ses caractéristiques déterminées par les actions réalisées au cours de nos vies précédentes et de notre existence actuelle. Cela étant dit, un code de conduite fut établi à notre intention dans le but de nous aider à réduire où à éviter de commettre les comportements susceptibles d'engendrer de mauvais karmas.

### **Peut-on échapper au cycle de naissances et des morts qu'induit la loi du karma ?**

Qu'ils soient bons ou mauvais, livrés à nous-mêmes, nous ne pourrions que continuer perpétuellement à accumuler des karmas au titre desquels nous serions soit récompensés soit punis. C'est la raison pour laquelle nos bilans karmiques ne peuvent jamais être clos et que nous sommes contraints à revenir indéfiniment sur le *plan d'existence terrestre*. On peut s'interroger sur le fait de savoir pourquoi nos bonnes actions ne suffisent pas, en elles-mêmes, à nous empêcher de revenir cycliquement dans la région physique. Le Seigneur Krishna a magnifiquement illustré la nature du karma. Pour Lui, si nos mauvais karmas sont comparables à des chaînes en fer et nos bons karmas à des chaînes en or, ils n'en demeurent pas moins, dans les deux cas, des liens qui nous maintiennent prisonniers dans ce monde.

Toutefois, l'homme dispose d'un moyen lui permettant de se soustraire au *cycle sans fin des naissances et des morts*. Cette voie de sortie, qui exige de l'âme qu'elle s'élève au-dessus des trois plans inférieurs de la Création divine, lui permet de transcender la loi du karma et de se dégager de ses effets. Il est dit que Dieu amena la Création à l'existence en créant plusieurs plans d'existence. Le premier plan qui est constitué



essentiellement d' « Esprit » ne contient qu'une infime quantité d' « Illusion » : c'est le *Plan supracausal*. Juste en dessous se trouve un plan composé en parties égales d'« Esprit » et de « Matière » : c'est le *Plan causal* ou région causale. Le plan suivant, qui est le *Plan astral*, est composé majoritairement de « Matière », l'« Esprit » n'y étant présent qu'en quantité moindre. Quant au dernier plan d'existence, le *Plan physique* ou *région physique*, qui comprend la Terre, la lune, les planètes, les étoiles et le soleil, il est essentiellement constitué de « Matière » et ne comporte qu'une très petite quantité d' « Esprit ».

*La loi du karma est régie à partir de la région causale et s'applique aux trois plans inférieurs d'existence que sont les Plans causal, astral et physique.*

Si notre âme parvient à s'élever au-dessus de ces trois royaumes et à pénétrer dans la quatrième région, le *Plan Supracausal*, et dans la cinquième, la région purement spirituelle appelée Sach khand, il lui est alors possible d'échapper aux effets de la loi karmique et du cycle des naissances et des morts. Si tel est le cas, l'âme n'aura plus à revenir dans le monde physique pour se soumettre à la loi de la rétribution. Elle pourra, enfin et définitivement, se dégager des souffrances infligées par l'existence terrestre et jouir de la félicité des régions spirituelles supérieures dans lesquelles il n'y a ni souffrance, ni douleur, ni tourment. Les *Adeptes spirituels* qui ont accompli le voyage au-delà des trois régions inférieures (physique, astrale et causale) ont acquis le pouvoir de nous y amener et de nous délivrer des effets de nos karmas et des contraintes de la renaissance. Ayant, pour eux-mêmes, maîtrisé le processus de *la séparation de l'âme du corps* et ayant parcouru les royaumes supérieurs intérieurs, Ils savent comment en revenir et peuvent guider d'autres âmes vers les plans d'existence où elles se trouveront libérées de l'emprise de la loi du karma et de la réincarnation.

### **Comment pouvons-nous atteindre ces royaumes ?**

C'est le Pouvoir divin, qui a amené à l'existence toute la Création, qui soutient également Sa Création. Ce *Principe créateur* qui jaillit du sein de Dieu lorsqu'Il décida de devenir Multiple (de créer) prend la forme des deux manifestations primordiales de la Divinité que sont la Lumière et le Son. Le *Principe de la Lumière et du Son intérieurs divins* inonde en permanence toute la Création dans un aller-retour incessant auprès du Créateur. L'on y fait référence dans les « Écrits » de toutes les grandes religions. Les hindous l'appellent le « Nad » ou « Jyoti » et le « Sruti ». Les bouddhistes parlent de la « Lumière sonore ». La Bible y fait référence sous le vocable de « Verbe Saint » : « *Au commencement était le Verbe et le Verbe était avec Dieu et le Verbe était Dieu* ». Les musulmans l'appellent « Kalma », les Soufis « Baang-e-Asmaani » ou « Saut-e-Sarmadi ». Les sikhs le nomment « Naam » ou « Shabd » et les théosophes « la Voix du Silence ». Il peut aussi être appelé le « Courant-Son » ou le « Courant Audible de Vie ».

Le *Principe du Courant-Son* émane du Créateur et se propage à travers les divers plans d'existence de la Création divine. Ce Courant de Son et de Lumière peut être contacté dans le corps humain en un point qui se situe entre et derrière les deux sourcils : le Troisième œil. Selon les traditions mystiques, on donne à ce point différents noms : « Tistra til », « Divya chakshu », « Ajna chakra », ou « Dixième porte ». Dans la Sainte Bible, il est appelé l'« Oeil unique » : « *Si ton œil est unique, ton corps tout entier sera rempli de lumière* ».



Nous pouvons, par la technique de la méditation, entrer en contact avec le Courant de Lumière et de Son qui émane du Créateur. Seul *un guide spirituel expérimenté* peut nous connecter au *Courant-Son* qui est au-dedans de nous. Il nous enseigne une méthode de méditation par laquelle il nous indique de quelle manière concentrer toute notre « attention » ou « expression extérieure de notre âme », au *Troisième œil* qui est le siège de l'âme dans le corps. Nous n'avons pas à nous engager dans des « asana » (postures de yoga) difficiles ou dans la pratique d'exercices respiratoires. Il nous suffit tout simplement de nous asseoir dans une position qui nous est confortable et de fixer, avec amour et concentration, le champ visuel intérieur qui se trouve devant nous. Soutenue par l'attention de notre guide spirituel, notre âme, jusqu'alors diffuse dans tout notre corps, commencera à se focaliser au *foyer de l'œil*. Au tout début de notre concentration, nous verrons se présenter à notre vision des étincelles de lumière ou des points lumineux ; éventuellement, l'âme transcendera la conscience corporelle et, portée par le divin Courant-Son, entreprendra son voyage de retour à Dieu dans les régions intérieures supérieures.

Si tel est le cas, l'âme franchit d'abord une région intermédiaire, celle des étoiles, de la lune et du soleil. Elle pénètre ensuite dans l'atmosphère lumineuse du *Plan astral*. À ce stade, nous sommes conscients d'avoir quitté notre enveloppe charnelle et nous voyageons dans un corps composé d'une substance de même nature que celle du *Plan astral*. Notre ascension peut nous entraîner plus haut encore à travers le *Plan causal* où nous découvrons que notre corps astral a été abandonné et que nous sommes désormais pourvus d'un corps causal. Lorsque nous parvenons à transcender le Plan causal et que nous pénétrons dans le *Plan supra-causal*, nous nous trouvons complètement dépouillés des trois corps qui correspondent aux trois régions inférieures que constituent la *région physique*, la *région astrale* et la *région causale*.

C'est à cette étape de notre voyage de retour à Dieu que nous découvrons que nous sommes une âme, une entité lumineuse, à peine recouverte d'une mince couche d'illusion ; c'est à ce stade que nous reconnaissons la vraie nature de notre âme que, du fait de notre enchevêtrement dans les enveloppes corporelles des plans inférieurs d'existence, nous avons malheureusement oubliée. À la fin de notre périple, nous sommes élevées jusqu'à la région du pur esprit appelée *Sach Khand* ou la *Vraie Demeure* ou encore *Maqam-i-Haq*. Débarrassée de toutes les enveloppes qui l'empêchaient de se réaliser, l'âme que nous sommes brille dans toute sa pureté. Ce n'est qu'une fois qu'elle arrive à *Sach Khand* que l'âme réalise ce qu'elle est en vérité, à savoir, une goutte de l'*Océan divin*. Notre âme s'unit de nouveau à la Source d'où elle provient (le Créateur) et, en tant qu'âme, nous recouvrons notre état de toute conscience, de toute lumière, de tout amour et de toute joie. Ayant réintégré notre *Source originelle* nous sommes délivrées du cycle karmique des naissances et des morts. L'âme n'est plus contrainte à retourner dans les plans inférieurs et à assumer une autre forme d'existence. Le *Courant de la Lumière et du Son intérieurs divins* a le pouvoir de brûler nos karmas. C'est ainsi que, par l'entremise du *Maître vivant parfait*, des millions de bilans karmiques sont effacés des tablettes du *Grand Livre de la Vie*, nous permettant d'obtenir plus facilement un contact avec la Lumière et le Son intérieurs de Dieu.

Dès lors que nous aurons réellement pris la mesure et compris le fonctionnement de la loi du karma et de la réincarnation, nous ne serons plus troublés ni affectés d'aucune manière par les aléas de l'existence ; en effet, nous serons pleinement conscients que tous les événements, qu'ils surviennent dans nos vies ou dans celles d'autrui, sont attribuables aux karmas que nous avons nous-mêmes créés. Lorsque



nous serons témoins de situations qui affectent douloureusement, sans raison apparente, la vie de telle ou telle personne, nous serons en mesure de pleinement les accepter, car nous aurons atteint un état de conscience nous permettant de comprendre qu'il s'agit pour cette âme de s'acquitter d'une dette qui trouve son origine dans une action commise dans une vie antérieure. Dorénavant, tout en continuant à éprouver de la sympathie et de la compassion pour cette personne, nous serons définitivement fixés quant à la cause de ses difficultés.

Parmi les récits « Jataka » de la tradition bouddhiste, une histoire témoigne du caractère inexorable et implacable de la loi du karma. Il y a bien longtemps de cela, certaines communautés pratiquaient une coutume consistant à sacrifier des animaux à l'occasion de la « Fête des Morts ». À cette fin, un professeur dit à ses étudiants : *« Il est temps de trouver une chèvre qui servira d'offrande pour la fête des Morts. Cherchez-en une et amenez-la à la rivière afin de lui donner un bain. Mettez-lui ensuite un collier de fleurs autour du cou »*. Les étudiants obéirent aussitôt aux directives de leur professeur et partirent donc à la recherche de l'animal. Une fois la chèvre trouvée, alors que les étudiants étaient en train de la baigner et de lui confectionner un collier, celle-ci éclata de rire puis l'instant d'après se mit à pleurer. Perplexes, les étudiants demandèrent à la chèvre : *« Pourquoi t'es-tu mise à rire pour l'instant d'après te mettre à pleurer ? »*. La chèvre leur répondit : *« Posez-moi cette question devant votre professeur ! »*. Les étudiants amenèrent la chèvre à leur professeur et lui racontèrent l'évènement qui venait de se produire. Le professeur posa la même question à l'animal. La chèvre lui répondit : *« Dans une de mes vies passées, j'étais enseignante comme vous et, voulant moi aussi faire une offrande lors de la fête des Morts, j'ai sacrifié une chèvre. Comme conséquence de cette seule action, j'ai dû renaître et être offerte en sacrifice cinq cents fois moins une. On m'a coupé la tête, tout comme je l'avais fait à cette chèvre. C'est la cinq centième et dernière fois que je dois renaître. Je n'ai pas pu contenir ma joie car, après ce dernier sacrifice, je serai libérée des effets de ma mauvaise action »*. L'enseignant lui demanda alors d'expliquer pourquoi elle avait aussi pleuré. La chèvre lui répondit : *« J'ai pleuré parce que je me suis rappelée que, lorsque vous me tuerez, vous devrez à votre tour être mis à mort cinq cents fois dans vos vies futures. J'ai tout simplement pleuré parce que je vous plains »*. L'enseignant, craignant le sort qui l'attendait, rassura la chèvre en lui disant : *« Ne crains rien, je ne te tuerai pas »*. La chèvre poursuivit : *« Peu importe que vous me tuiez ou pas, je dois mourir aujourd'hui »*. Le professeur insista, affirmant à la chèvre qu'il allait la protéger. Celle-ci lui dit alors : *« Votre protection ne peut me sauver. Je ne puis échapper à la peine encourue pour mes actions »*. L'enseignant ordonna à ses étudiants de la suivre partout où elle irait, pour s'assurer qu'il ne lui arriverait aucun mal. Le jour avançant, la chèvre eut faim ; elle dit aux étudiants : *« Je vais manger quelques feuilles du buisson qui pousse près du sommet de ce rocher »*. Elle y grimpa et, alors qu'elle broutait, le rocher fut frappé par la foudre. Un fragment s'en détacha et tomba sur le cou de l'animal, causant instantanément sa mort. Lorsqu'il apprit la mort de la chèvre, l'enseignant se tourna vers ses étudiants et leur dit : *« Si les hommes étaient conscients de la portée de leurs actes ils ne feraient jamais aucun mal à une créature vivante, humaine ou animale »*. Les étudiants et le professeur se promirent de ne plus ôter la vie à aucune créature vivante à l'avenir.

La conscience de l'existence d'un principe de rétribution déterminera positivement toutes nos actions futures. Nous serons très attentifs au fait de n'avoir aucun comportement susceptible de créer un nouveau karma. Nous aurons également conscience du caractère inéluctable de la loi karmique, au sens où, une fois qu'une



pensée est émise, qu'une parole est prononcée et qu'une action est posée, il nous est impossible d'échapper aux conséquences qui en résulteront. S'il se peut que sur le coup nous puissions provisoirement en être épargnés, il nous faudra néanmoins, tôt ou tard, inévitablement en payer le prix. Sachant cela, nous mènerons une vie éthique. Les préceptes moraux ne furent pas édictés dans le simple but de nous servir de règles de conduite mais nous ont été transmis par les Saints et les Maîtres spirituels, qui avaient une parfaite connaissance des lois divines, afin de nous indiquer le mode de vie le plus à même de nous préserver des effets de la loi du karma et de la réincarnation.

Depuis la nuit des temps, les Adeptes de la Science spirituelle ou Spiritualité nous ont adressé le message suivant : « *Ce n'est que lorsque nous décidons en conscience de nous placer sous l'aile protectrice d'un Maître spirituel, qui devient alors le seul comptable de nos karmas, et que nous nous engageons à suivre Ses directives, que nous pouvons nous dégager et nous libérer du cycle des naissances et des morts* ». La voie qu'ils nous prescrivent est celle de la méditation et du développement des valeurs éthiques et spirituelles de *non-violence*, de *véracité*, de *chasteté*, d'*humilité*, de *dévouement à autrui* et d'*amour envers toutes les créatures vivantes*. De plus, Ils nous enjoignent d'observer un *strict végétarisme*, car il s'agit d'un régime alimentaire qui n'entraîne pas le sacrifice d'animaux et dont l'une des conséquences immédiates est de réduire nos manquements à la règle de la non-violence et, ainsi, de limiter de manière non négligeable la création de karmas.

Les vertus de non-violence, de sincérité, de chasteté, d'humilité et de dévouement envers nos semblables sont toutes des « dérivés » de l'*Amour au sens noble et mystique du terme*. L'*Amour* est Dieu et Dieu est *Amour*. L'*Amour* est la qualité intrinsèque de notre âme. La description du phénomène de la Création divine nous a permis de comprendre de quelle manière l'âme, qui fut envoyée par la Divinité pour habiter le plan terrestre, perdit son attribut d'Amour en s'engageant, sous la houlette du mental, dans la recherche des plaisirs mondains. Cela eut pour effet d'éloigner l'âme de plus en plus de Dieu et de la rendre amnésique quant à sa véritable nature divine. Notre voyage de retour à Dieu ne peut s'opérer que par deux voies : la *méditation* et la *vie vertueuse*. La vie vertueuse (vie conforme à la morale) nous aide à reconquérir l'attribut inhérent à notre nature véritable, à savoir, l'*Amour*. En effet, toutes les vertus sont des « produits » de l'*Amour*. Lorsque nous aimons, nous ne sommes pas violents ; pouvons-nous imaginer blesser volontairement les êtres que nous chérissons ? Certainement pas !

En cultivant dans notre vie les vertus morales et spirituelles susmentionnées, nous y créerons les conditions nous permettant de nous rapprocher de notre état originel de *Pur Amour* qui est par essence l'attribut même de notre âme. Une pratique régulière de la méditation, qui est la technique qui conduit l'âme à s'élever au-dessus du corps physique, nous permettra de réaliser des progrès constants dans notre voyage intérieur de retour à la *Demeure éternelle* et, ainsi, de nous affranchir des liens tissés par la loi karmique. Autrement dit, une pratique assidue de la *technique de méditation enseignée par un Maître vivant parfait*, associée à un strict respect des vertus morales et spirituelles citées plus haut, nous permettra de mettre un terme à nos naissances réitérées et aux réactions karmiques engendrées par nos actions. C'est la leçon que les Maîtres de « Sawan Kirpal Ruhani Mission » ou « La Science de la Spiritualité » s'efforcent de nous enseigner.



## Comment est-il possible d'établir de manière indiscutable la vérité de l'existence de la loi du karma et de la réincarnation ?

Au cours de la dernière décennie, la science moderne a commencé à confirmer l'existence de la loi du karma et de la réincarnation, suite aux témoignages à l'emporte-pièce de personnes ayant vécu une « Expérience de mort imminente » ou « Expérience proche de la mort ». Selon leur récit, après avoir quitté leur corps, un être rempli d'amour vint au devant d'elles, afin de les guider. Elles purent à son contact faire la vision de toute leur vie ; le bilan complet de toutes leurs pensées, de toutes leurs paroles et de toutes leurs actions leur fut présenté. De plus, elles purent éprouver les sentiments ainsi que lire les pensées des personnes qui avaient été affectées par leurs comportements. Cette expérience eut pour effet de révéler à ceux qui la vécurent dans quelle mesure ils avaient pu, durant leur existence, en tant qu'être humain, faire preuve d'amour et de dévouement à l'égard de leurs semblables. Ceux qui, au cours d'une expérience de mort imminente, virent défiler toute leur vie, en arrivèrent tous à la même conclusion : peu importait la fortune qu'ils avaient pu amasser au cours de leur vie ; les sommets du pouvoir auxquels ils s'étaient hissés ; la célébrité de leur nom ou la renommée dont ils avaient pu jouir ; les réussites d'ordre matériel qu'ils avaient pu connaître, qu'ils s'agissent du gain d'une médaille d'or, d'argent ou de bronze à l'occasion d'une compétition olympique, du fait d'avoir remporté le concours de beauté de Miss Univers ou encore celui d'avoir été président ou roi d'une nation ou d'un peuple. Seules, importaient et avaient une réelle valeur, les actions animées par un profond et un véritable amour à l'égard d'autrui.

*L'Amour est la loi qui régit l'univers tout entier.* À la fin de notre vie, la somme d'amour que nous aurons prodiguée aux autres, la compassion dont nous aurons fait preuve à leur égard, l'aide que nous leur aurons apportée et les sacrifices que nous aurons faits en leur faveur seront les seuls éléments pris en compte pour apprécier de la noblesse et de la dignité de notre existence. Lorsqu'elles revinrent à la vie, les personnes ayant vécu une expérience proche de la mort se réformèrent en devenant plus soucieuses et plus respectueuses d'autrui. En effet, cette expérience leur permit de réaliser que, aux yeux du Tout-Puissant, seule une existence imprégnée d'amour et basée sur les valeurs morales et spirituelles léguée à l'humanité par les Adeptes de la Science spirituelle ou Spiritualité est digne d'attention. Dans notre univers créé par la « Volonté divine », seul importe « ce que nous sommes » en tant que personne et non la somme de nos réalisations et de nos réussites.

Nous n'avons pas à attendre la mort physique ou un accident provoquant une expérience de mort imminente pour expérimenter la Lumière et le Son intérieurs de Dieu. D'ores et déjà, nous pouvons, grâce à une méthode de méditation scientifique, apprendre à expérimenter cette Lumière et ce Son intérieurs divins et, ainsi, transformer nos vies. La méditation nous lave des karmas que nous avons accumulés depuis des millénaires et nous comble d'un véritable état d'amour. Comme le disait le Gracieux Maître Sant Darshan Singh Ji Maharaj dans un de ses poèmes :

*Ô Échanson, j'ai goutté au vin qui remplit d'extase,  
Et j'ai, Ô Échanson, commencé à aimer toute l'humanité.*

Il est à noter que le mot « vin » constitue une métaphore communément utilisée dans la poésie soufie et mystique afin de désigner le « Verbe Saint », la « Lumière et le Son



intérieurs de Dieu ». En nous connectant à Lui, nous nous remplissons d'amour divin et d'extase et nous commençons à chérir l'entière Création divine.

Ainsi que Charan Das, un grand Saint qui vécut il y a des centaines d'années de cela, l'a merveilleusement chanté :

*L'amour nous libère des attaches terrestres et nous ramène au Seigneur ;  
L'amour nous transforme et nous investit de l'Esprit du royaume de Dieu.*

Essayons de vivre de façon à échapper aux effets de la loi du karma et de la réincarnation. À cette fin, nous devons nous initier à la méthode de méditation enseignée par un *Maître vivant parfait*, puis, tout en menant une vie respectueuse des préceptes moraux et spirituels, vouer notre existence à sa pratique. Nous ne pouvons défaire ce que nous avons fait, mais, nous pouvons nous dispenser de semer des graines porteuses d'un futur sombre et, au contraire, répandre une semence divine qui produira une abondante récolte porteuse de Spiritualité, d'Amour et de Lumière. ♦

\*\*\*\*\*

*Sant Rajinder Singh Ji Maharaj, le leader spirituel actuel de « Sawan Kirpal Ruhani Mission » ou « La Science de la Spiritualité » peut être contacté à :*

*- Kirpal Ashram, Sant Kirpal Singh Marg, Vijay Nagar, Delhi 110009, Inde  
- Sawan Kirpal Ruhani Mission France.*

*Tél. - Fax : 01 46 36 04 81 - Mail : [frinfo@sos.org](mailto:frinfo@sos.org) - site : [www.sos.org/french](http://www.sos.org/french)*



## **À propos de « La Science de la Spiritualité » ou « Sawan Kirpal Ruhani Mission »**

*« Sawan Kirpal Ruhani Mission » ou « La Science de la Spiritualité » est une organisation à but non lucratif dédiée à la spiritualité, à la paix et au service à l'humanité. Cette Mission spirituelle, qui fut fondée par le Gracieux Maître Sant Darshan Singh Ji Maharaj (1921-1989) et qui est actuellement dirigée par Sant Rajinder Singh Ji Maharaj, continue à répandre et à propager le message d'amour des deux grands Saints dont la Mission porte les noms, à savoir, Hazur Baba Sawan Singh Ji Maharaj (1858-1948) et Sant Kirpal Singh Ji Maharaj (1894-1974).*

*Dotée d'un siège international situé à Delhi, en Inde, et de plus de mille centres implantés dans un grand nombre de pays, « Sawan Kirpal Ruhani Mission » offre, dans toutes les parties du monde, aux Chercheurs de La Vérité, une opportunité unique de trouver la paix, la joie et de réaliser l'accomplissement spirituel. Les Maîtres de « La Science de la Spiritualité » enseignent une méthode simple et naturelle conduisant à la paix intérieure et extérieure par la méditation. Cet enseignement, connu sous le nom de « Surat Shabd Yoga » ou « Sant Mat », permet d'intégrer, dans la vie de personnes de tous âges, de toutes religions et de toutes nationalités, la pratique de la méditation sur la Lumière et le Son intérieurs de Dieu. Au fil du temps, et par une pratique régulière, les aspirants développent de nobles valeurs humaines qui transforment et qui enrichissent leur vie, leur permettant ainsi de contribuer à l'établissement d'un monde meilleur.*

\*\*\*\*\*

